

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00316
Numéro SIREN : 392 120 028
Nom ou dénomination : ZAMENHOF

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006721

21

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Page 4

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 13 AV. DU GENERAL DE GAULLE 26300 BOURG DE PEAGE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 2 1 2 0 0 2 8 0 0 0 3 1

Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 717	AG	25 217	6 500	6 500
	Fonds commercial (1)	AH		AI			21 719
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	52 294	AU	12 759	39 535	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	31 716 273	CV	3 306 155	28 410 118	16 381 541
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG			3 450	
Autres immobilisations financières*	BH	20 113	BI		20 113	20 113	
TOTAL (II)	BJ	31 820 398	BK	3 344 132	28 476 266	16 433 323	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	291 133	BY		291 133	717 592
Autres créances (3)	BZ	30 960 235	CA	17 040	30 943 195	36 663 089	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	150 179 245	CE		150 179 245	
	Disponibilités	CF	100 879 805	CG		100 879 805	27 179 239
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			1 373
	TOTAL (III)	CJ	282 310 418	CK	17 040	282 293 378	64 561 292
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	314 130 816	IA	3 361 172	310 769 644	80 994 615	

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

0

(3) Part à plus d'un an

CR

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 23... 101... 050.....)	DA	23 101 050	23 101 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	43 863	43 863
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 310 105	2 310 105
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	6 836	11 659 860
	Report à nouveau	DH	(100 001 280)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	208 904 180	31 828 136
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	3 646	886
	TOTAL (I)	DL	134 368 400	68 943 900
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	162 560	298 491
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	127 968 195	9 531 522
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	160 994	926 136
	Dettes fiscales et sociales	DY	48 108 228	1 294 507
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 266	58
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	176 401 244	12 050 715	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	310 769 644	80 994 615	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	176 321 244	11 890 715
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 560	1 706	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF					Neant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	
		services*	FG	FH	FI	713 350 3 595 901
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	713 350 3 595 901	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	6 978 13 541	
	Autres produits (1) (11)			FQ	9 22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	720 336 3 609 464
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 188	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 389 322 1 540 051	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	37 228 185 076	
	Salaires et traitements*			FY	430 678 1 453 693	
	Charges sociales (10)			FZ	180 030 575 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	7 730 57 386
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	4 639 19	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 049 627 3 812 790	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(3 329 290) (203 326)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 905 865 34 603 030	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	263 045 58 659	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	3 168 911 34 661 689	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	3 323 195	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 294 4 437	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	3 326 489 4 437
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(157 579) 34 657 252	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	15 130	598
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	237 507 237	2 275 220
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	886	2 749 388
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	237 523 254	5 025 206
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	24 272	92 468
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 286 178	6 507 589
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 646	445
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 314 096	6 600 502
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	231 209 158	(1 575 296)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 818 109	1 050 494
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	241 412 501	43 296 358
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 508 321	11 468 222
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	208 904 180	31 828 136
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	30 600	99 973
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 905 865	34 661 688
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	11 000	19 160
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 978	13 541
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(13)	obligatoires	A9		
		dont cotisations Madelin	A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		6 314 096	237 523 254	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF						Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	132 616	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	208 262	LC		LD	45 137
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	208 262	LO		LP	47 265	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T			
	Autres participations			8U	16 381 541	8V		8W	18 804 005		
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	23 563	IU		IV			
	TOTAL IV			LQ	16 405 104	LR		LS	18 804 005		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	16 745 983	ØH		ØJ	18 851 270		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	100 899	LW	31 717	IX	31 717
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	2 128	MO	2 128
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	203 233	MT	50 166	MU	50 166
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	203 233	NH	52 294	NI	52 294	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX	3 469 273	ØY	31 716 273	ØZ	31 716 273
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	3 450	2F	20 113	2G	20 113
	TOTAL IV			I3		NJ	3 472 723	NK	31 736 386	2H	31 736 386
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØV	2 776 855	ØX	31 820 209	ØY	31 820 209

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ne pas reporter le montant des ventes *

gdf/Equilibre

Exercice N. clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [col. 1 - col.2 - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF

Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	104 397	PF		PG	79 180	PH	25 217
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	279	QF	(0)	QG	279
corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	208 262	QM	7 451	QN	203 233	QO	12 480
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	208 262	QV	7 730	QW	203 233	QX	12 759
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	312 660	OP	7 730	OQ	282 413	OR	37 977

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8			X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	3 646			NM	886			NO	2 760
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	3 646	NQ	NR	NS	886	NT	NU	NV	2 760
Total général non ventilé	NP + NQ + NR	NW	3 646	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	886	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	NZ	2 760

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	886	TM	3 646	TN	886	TO	3 646
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	886	TS	3 646	TT	886	TU	3 646
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	3 306 155	08	09	3 306 155	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	17 040	6Z	7A	17 040		
	TOTAL III	7B		TY	3 323 195	TZ		UA	3 323 195
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	886	UB	3 326 841	UC	886	UD	3 326 841
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
	- financières	UG	3 323 195	UH					
	- exceptionnelles	UJ	3 646	UK	886				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2021

Page 14

Formulaire obligatoire l'article 54
A du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	20 113	UV	0	UW	20 113	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	291 133		291 133			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	565 358		565 358		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	21 842		21 842		
	Groupe et associés (2)	VC	30 263 068		30 263 068			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	109 967		109 967			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	31 271 481	VU	31 251 368	VV	20 113
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	3 450					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 560		2 560			
	à plus de 1 an à l'origine	VH	160 000		80 000	80 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 620		5 620			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	160 994		160 994			
Personnel et comptes rattachés		8C	21 690		21 690			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 583		43 583			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	17 905 428		17 905 428			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	46 896		46 896			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 090 632		30 090 632			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	127 962 575		127 962 575			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 266		1 266			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	176 401 244	VZ	176 321 244	80 000		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	80 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ZAMENHOF		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0								
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	208 904 180					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	425					
	Amendes et pénalités	WJ	425	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	18 818 109					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	48 823 028	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	48 823 028			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)					I8				
			- imposées au taux de 0 %					ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ	27 829 048	
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero		MB	27818048			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	304 374 790		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	2 455 176	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	6 461	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV		
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)							WH		
			- imposées aux taux de 19 %							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY		
Majoration d'amortissement *										XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				XF	
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC					
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	234 722 929
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	237 184 566	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	67 190 224					XJ		
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		

ZAMENHOF

Société par actions simplifiée au capital de 23 101 050 euros
Siège social : 13 avenue du Général de Gaulle
BOURG DE PEAGE (26300)
392 120 028 RCS ROMANS

AFFECTATION du RESULTAT de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020

Par l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
du 30 juin 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale rappelle qu'aux termes de la décision du Président en date du 15 Décembre 2020 il a été acté la distribution d'un acompte sur dividende pour un montant de 100 001 280 euros mis en paiement à compter de ladite décision.

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, s'élevant à 208 904 180 euros de la manière suivante :

BENEFICE	208 904 180 euros
- La somme de A l'apurement total du compte « Report à nouveau » Représentant l'acompte sur dividende	100 001 280 euros
- le solde soit la somme de Au compte report à nouveau	108 902 900 euros

Pour satisfaire aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte :

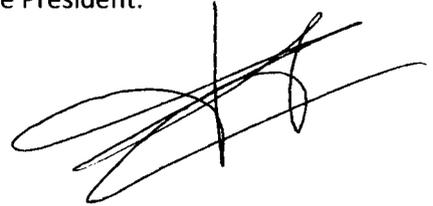
1°) qu'il a été procédé au titre des trois derniers exercices aux distributions suivantes de dividendes :

	DIVIDENDE / ACTION
Distribution d'un acompte sur dividendes par décision du Président en date du 15 Décembre 2020	74,24 €
Distribution de réserves par décision collective du 4 février 2020	8,17 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	24,11 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	3,80 €
Distribution de réserves par décision collective du 22 octobre 2018	0,50 €
Exercice clos le 31 décembre 2017	0,60 €

2°) que les dividendes versés au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 étaient éligibles au titre de l'impôt sur le revenu à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2 ° du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

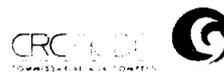
Pour copie certifiée conforme,
Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned to the right of the text 'Le Président.'

**Arthaud
& Associés**

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73 Rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE



CRC

36 rue Paul Henri Charles Spaak
26000 VALENCE

ZAMENHOF

Siège social : 13 avenue du Général de Gaulle – 26300 BOURG DE PEAGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 23 101 050 euros

392 120 028 RCS ROMANS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ZAMENHOF

Siège social : 13 avenue du Général de Gaulle - 26300 BOURG DE PEAGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 23 101 050 euros
392 120 028 RCS ROMANS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société ZAMENHOF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ZAMENHOF** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Titres de participation :**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020, s'établit à 28 410 118 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

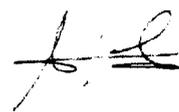
Fait à Tassin La Demi-Lune et Valence, le 14 juin 2021

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT



Olivier ARTHAUD

CRC



Gabriel POLONY

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (1)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	31 717	25 217	6 500	6 500		
Fonds commercial (1)				21 719	21 719	100.00
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	52 294	12 759	39 535		39 535	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	31 716 273	3 306 155	28 410 118	16 381 541	12 028 577	73.43
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts				3 450	3 450	100.00
Autres immobilisations financières	20 113		20 113	20 113		
Total II	11 529 298	3 241 122	28 478 296	16 803 227	11 675 069	74.99
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	291 133		291 133	717 592	426 459	59.43
Autres créances	30 960 235	17 040	30 943 195	36 663 089	5 719 894	15.60
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	150 179 245		150 179 245		150 179 245	
Disponibilités	100 879 805		100 879 805	27 179 239	73 700 567	271.16
Charges constatées d'avance (3)				1 373	1 373	100.00
Total III	202 310 418	17 040	202 293 378	64 961 292	247 732 086	337.25
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	314 130 816	3 361 172	310 769 644	80 994 615	229 775 029	283.69

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

20 113

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 23 101 050)	23 101 050		23 101 050			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	43 863		43 863			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	2 310 105		2 310 105			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	6 836		11 659 860		11 653 024	99.94
	Report à nouveau	100 001 280				100 001 280	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 904 180		31 828 136		177 076 044	956.35
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	3 646		886		2 760	311.37	
Total I	141 859 100		36 412 941		66 184 300	181.00	
CAPITAUX ÉTRANGERS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
CAPITAUX ÉTRANGERS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (II)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	160 000		240 000		80 000	33.33
	Concours bancaires courants	2 560		58 491		55 931	95.62
	Emprunts et dettes financières diverses	127 968 195		9 531 522		118 436 673	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 994		926 136		765 142	82.62
	Dettes fiscales et sociales	48 108 228		1 294 507		46 813 721	NS
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	1 266		58		1 209	NS	
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	176 401 244		12 050 715		164 350 529	NS
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		310 769 644		48 494 615		229 775 029	283.69

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	713 350		713 350	3 595 901	2 882 551	80.16
Chiffre d'affaires NET	713 350		713 350	3 595 901	2 882 551	80.16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 978	13 541	6 563	48.47
Autres produits			9	22	14	61.04
Total des Produits d'exploitation (I)			720 329	3 609 464	2 957 729	82.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 188	1 188	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 389 322	1 540 051	1 849 271	120.08
Impôts, taxes et versements assimilés			37 228	185 076	147 848	79.88
Salaires et traitements			430 678	1 453 693	1 023 016	70.37
Charges sociales			180 030	575 376	395 346	68.71
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 730	57 386	49 656	86.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 639	19	4 619	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 049 627	3 812 790	236 837	6.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 129 290	203 326	2 125 964	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	2 905 865		34 603 030		31 697 164	91.60
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	263 045		58 659		204 386	348.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 168 911		34 661 689		31 492 778	90.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 323 195				3 323 195	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 294		4 437		1 143	25.75
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 616 489		4 474		6 620 963	100
3. Résultat financier (V-VI)	3 452 422		34 657 215		34 887 240	100.42
4. Résultat courant avant impôts (I-III-IV+V-VI)	3 452 422		34 657 215		34 887 240	100.42
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 130		598		14 532	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	237 507 237		2 275 220		235 232 017	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	886		2 749 388		2 748 501	99.97
Total VII	237 522 254		2 755 206		232 498 048	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 272		92 468		68 196	73.75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 286 178		6 507 589		221 411	3.40
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 646		445		3 201	719.41
Total VIII	6 314 096		6 600 502		286 406	4.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	231 208 158		1 575 296		232 784 454	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	18 818 109		1 050 494		17 767 615	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	241 412 501		43 296 358		198 116 142	457.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 508 321		11 468 222		21 040 098	183.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	208 904 180		31 828 136		177 076 044	556.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

2 905 865 34 661 688

ZAMENHOF

13 AV.DU GENERAL DE GAULLE

26300 BOURG DE PEAGE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 310 769 644.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 713 349.89 Euros et dégageant un bénéfice de 208 904 179.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 16 janvier 2020, ZAMENHOF a cédé 100% des titres de la société ZAMENHOF EXPLOITATION. Elle a acquis le même jour 15.96% des parts de la société ZAM DIRECTION.

Elle a ensuite acquis, en date du 30 Juin 2020, 100% des parts des 2 sociétés suivantes :
SCI LES ARBURES
SAS TRANS'VALLEES.

Durant L'année 2020, Les SCI filiales de ZAMENHOF, détenant un immeuble et louant aux sociétés d'exploitation du groupe Zamenhof Exploitation, ont cédé l'ensemble de leur biens immobiliers, dans un premier temps, en date du 29/07/2020 (opération Highway) puis en date du 15/12/2020 (opération Motorway).

La société ZAMENHOF a procédé, en date du 15 décembre 2020, au versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 100 001 280 d'euros.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

La Crise sanitaire liée au covid-19 et le promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Cependant, l'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Cet état de crise étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La Société ZAMENHOF programme, au cours du 1er semestre 2021, la TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE de ses sociétés filiales ayant cédé leurs biens immobiliers sur l'année 2020 et 2021 durant les opérations Highway et Motorway.

L'opération Motorway ayant débuté en fin d'année 2020, se prolongera tout au long de l'année 2021 pour se terminer sur le 1er semestre 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014 à jour du règlement ANC 2018-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Dérogations

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

TITRES DE PARTICIPATION :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Pour chaque titre de participation, une valeur d'usage est déterminée selon les cas sur la base de l'actif net ré-estimé ou sur la base de la rentabilité. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées en fonction des procès et litiges en cours existant au 31 décembre 2020, dès lors que ceux-ci devraient donner lieu à un décaissement de ressources sans contrepartie équivalente.

RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel est composé d'événements ou transactions distincts des activités ordinaires de la société.

INTEGRATION FISCALE :

La société ZAMENHOF est la mère intégrante qui bénéficie du régime d'intégration fiscale applicable à l'ensemble de ses filiales détenues à plus de 95 % .

Le groupe fiscal 2020 est composé de 6 structures répondant au critère de pourcentage de détention pour adhérer au Groupe.

Les reports déficitaires utilisés éventuellement par ZAMENHOF seront la mesure du possible, restitués ultérieurement aux filiales dès leur situation fiscale redeviendra bénéficiaire.

Le groupe fiscal a présenté pour l'exercice, le résultat d'ensemble suivant (en euros) :

Résultat d'ensemble avant imputation :	68 770 117 €
Impôt à la charge du groupe :	19 250 677 €
Imputation des crédits d'impôts :	9 194 €

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Ces titres cotés sont comptabilisés au coût d'acquisition et évalués au cours du dernier jour ouvré de l'exercice.

Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées mais traitées uniquement au niveau fiscal.

Une provision pour dépréciation est éventuellement comptabilisée lorsque la valeur d'acquisition est supérieure au cours de valorisation du dernier jour de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	132 616		
Installations générales agencements aménagements divers			2 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	208 262		45 137
TOTAL	208 262		47 265
Autres participations	16 381 541		18 804 005
Prêts, autres immobilisations financières	23 563		
TOTAL	16 405 104		18 804 005
TOTAL GENERAL	16 745 983		18 851 270

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		100 899	31 717	31 717
Installations générales agencements aménagements divers			2 128	2 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		203 233	50 166	50 166
TOTAL		203 233	52 294	52 294
Autres participations		3 469 273	31 716 273	31 716 273
Prêts, autres immobilisations financières		3 450	20 113	20 113
TOTAL		3 472 723	31 736 386	31 736 386
TOTAL GENERAL		3 776 855	31 820 398	31 820 398

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	104 397		79 180	25 217
Installations générales agencements aménagements divers		279	0	279
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	208 262	7 451	203 233	12 480
TOTAL	208 262	7 730	203 233	12 759
TOTAL GENERAL	312 660	7 730	282 413	37 977

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	279				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 451				
TOTAL	7 730				
TOTAL GENERAL	7 730				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	986	3 646	886		3 646
TOTAL	986	3 646	886		3 646

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		3 306 155			3 306 155
Autres provisions pour dépréciation		17 040			17 040
TOTAL		3 323 195			3 323 195
TOTAL GENERAL	986	3 326 841	886		3 326 841

Dont dotations et reprises					
financières		3 323 195			
exceptionnelles		3 646	886		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 113	0	20 113
Autres créances clients	291 133	291 133	
Taxe sur la valeur ajoutée	565 358	565 358	
Divers état et autres collectivités publiques	21 842	21 842	
Groupe et associés	30 263 068	30 263 068	
Débiteurs divers	109 967	109 967	
TOTAL	31 271 481	31 251 368	20 113
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 450		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 560	2 560		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	160 000	80 000	80 000	
Emprunts et dettes financières divers	5 620	5 620		
Fournisseurs et comptes rattachés	160 994	160 994		
Personnel et comptes rattachés	21 690	21 690		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 583	43 583		
Impôts sur les bénéfices	17 905 428	17 905 428		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 896	46 896		
Autres impôts taxes et assimilés	30 090 632	30 090 632		
Groupe et associés	127 962 575	127 962 575		
Autres dettes	1 266	1 266		
TOTAL	176 401 244	176 321 244	80 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	17.1500	1 347 000			1 347 000

Au 31 décembre 2020, le capital entièrement libéré de la société mère ZAMENHOF, d'un montant de 23 101 050 euros est composé de 1.347.000 actions ordinaires d'un nominal de 17,15 euros.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
licences	6 500	
logiciels	18 717	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
A l'exception des biens d'occasion dont les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et sur la durée de vie restant à courir.

Catégorie	Mode	Durée
installation et agencements	linéaire	4 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	4 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	281 332
Autres créances	21 884
Valeurs mobilières de placement	104 245
Total	407 461

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
FAE CLIENTS SUR POSTE COMMISSIONS DE SUCCES	281 332
AAR FOURNISSEUR SUR POSTE AUT SERVICES DIVERS	42
EXCEDENT CVAE 2020	13 727
EXCEDENT VERSEMENT SUR TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	4 614
EXCEDENT VERSEMENT SUR TAXE APPRENTISSAGE	3 501
INTERET COURUS SUR VMP	104 245
Total	407 461

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 560
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 911
Dettes fiscales et sociales	110 531
Total	155 002

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURS FRAIS BANCAIRES	2 560
FFNP SUR CONSOMMATION EAU	46
FFNP SUR ASSURANCES	33 450
FFNP SUR HONORAIRES COMPTABLES	8 100
FFNP SUR AFFRANCHISSEMENT	289
FFNP SUR PEAGES	25
PROVISION SUR CONGES PAYES	17 879
PROVISION CHARGES SUR CONGES PAYES	7 153
TAXE SUR SALAIRES	85 500
Total	155 002

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	1
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 294	3 168 911
Dont entreprises liées		2 905 865

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 486 869	
Résultat exceptionnel (hors participation)	231 209 158	18 818 109
Résultat comptable (hors participation)	227 722 289	18 818 109

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160 000
Total	160 000

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Caution auprès du LCL (SCI PE CREST)	568 000	568 000
Total (1)		568 000
(1) Dont concernant les filiales		568 000

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- RENTREES SUR CREANCES AMORTIES >2ans tax	13 059	77140010
- RENTREES SUR CREANCES AMORTIES >2ans exo	2 071	77140000
- PRODUIT CESSIONS IMMOS FINANCIERES	237 507 237	77560000
Total	237 522 367	
Charges exceptionnelles		
- Amendes non deductibles de l IS	425	67122000
- Penalites versement DGFIP	23 847	67180000
- VNC IMMOS CEDEES fds commere	21 719	67510000
- VNC IMMOS CEDEES financieres	3 469 273	67560000
- Autres charges exceptionnelles diverses	2 795 186	67880000
Total	6 310 450	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
SUR POSTE PERSONNEL SALARIES - REFAC MEDECINE DU TRAVAIL	1 687
SUR POSTE PERSONNEL SALARIES - REFAC CONGES PAYES	4 891
SUR POSTE PERSONNEL SALAIRES- REFAC TITRES CADEAUX	400
Total	6 978

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
1	SOCIETE GENERALE	50 000 000
1	CIC	100 075 000
	Total	150 075 000

SOCIETES	CAPITAL	CHIFFRE D AFFAIRES dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Capitaux Propres autres que le Capital	VALEUR BRUTE COMPTABLE DES TITRES DETENUS PAR LA SOCIETE	VALEUR NETTE COMPTABLE DES TITRES DETENUS PAR LA SOCIETE	Quote-part du capital détenu en %	Dividendes encaissés par la société
SAS ZAMENHOF ENERGY	100 000	154 863	206 198	818 201	100 000	100 000	100,00%	
SAS CAP SOLAR 61	1 000	325 506	22 582	33 013			40,00%	
SAS CAP SOLAR 37	0 000	189 392	5 364	126 080			50,00%	
SARL BOUTARIN	96 368	129 564	740 331	1 800 309	106 511	106 511	100,00%	
SCEA du CHATEAU D'EAU	655 670	1 713 157	516 273	2 024 999	1 709 311	1 709 311	100,00%	
SAS ZAMENHOF INGENIERIE	320 000		24 514	164 591	160 000	160 000	50,00%	
SAS ZAMENHOF IMMOBILIER	1 430 000		1 365 702	4 251 669	1 301 157	1 301 157	100,00%	
SAS Z'ENERGY RENOUVELABLE	300 000		2 948	8 041	300 000	300 000	100,00%	
SAS ZAM DIRECTION	9 396 233	N.A	N.A	N.A	15 300 148	15 200 148	15,96%	
SCI Landivisau	100 000	139 288	340 251	601 102	99 900	500 601	99,90%	
SCI Lons le Saunier	100 000	94 119	1 801 106	1 802 528	99 900	99 900	99,90%	60 096
SCI Lons le Saunier 3	76 050	72 976	138 375	201 405	99 900	79 900	99,90%	34 356
SCI Ilkirch Grafenstaden	200 000	86 675	31 144	55 648	199 900	199 900	99,95%	58 346
SCI Neves	60 000	164 749	1 871 776	1 979 139	59 900	59 900	99,83%	106 282
SCI Chelons Saint Martin	100 000	110 834	192 972	183 807	99 900	99 900	99,90%	
SCI Ottmarsheim	200 000	269 665	3 241 360	3 256 304	199 900	199 900	99,95%	143 467
SCI Graze	144 000	128 037	1 066 714	2 422 278	149 900	149 900	99,93%	88 118
SCI Saint Guibon	300 000	78 888	440 135	491 270	299 900	299 900	99,97%	44 739
SCI Arras Aclierec	100 000	238 424	1 585 100	1 401 841	99 900	99 900	99,90%	
SCI Clermont Ferrand	200 000	130 015	96 749	151 795	199 900	48 181	99,95%	
SCI Poitiers	220 000	249 553	451 394	867 981	219 900	219 900	99,95%	63 530
SCI Narbonne	200 000	165 229	1 196 090	1 215 507	199 900	199 900	99,95%	82 695
SCI Garrabat	350 000	64 841	58 719	241 677	349 900	108 291	99,97%	
SCI Besancon 2	100 000	84 395	645 318	673 912	99 900	99 900	99,90%	29 974
SCI Denain	2 100	190 938	166 384	839 334	696 667	696 667	99,52%	
SCI Chesul	200 000	126 413	69 516	209 760	199 900	9 755	99,95%	
SCI Grad	700 000	283 257	2 363 586	2 388 880	699 900	699 900	99,99%	71 850
SCI Gordini	40 000	104 613	744 648	1 271 886	39 900	39 900	99,75%	160 398
SCI Besancon	50 000	109 782	1 001 731	1 352 746	49 900	49 900	99,80%	201 757
SCI Herbasse	1 000	273 316	725 932	721 152	990	990	99,00%	
SCI Cholet	100 000	67 116	681 069	691 341	99 900	99 900	99,90%	23 229
SCI Meyzieu	120 000	432 862	2 784 235	3 941 737	119 900	119 900	99,92%	334 306
SCI Plainel	200 000	71 905	121 605	105 072	199 900	199 900	99,95%	
SCI Gaeil	100 000	98 915	1 619 714	1 136 310	99 900	1 035 274	99,90%	
SCI Maine Saint Quentin	750 000	655 442	5 221 865	5 221 865	749 900	749 900	99,99%	507 025
SCI Couzon	1 500	34 891	178 895	286 548	2	2	100,00%	
SCI LES Mats	40 000	62 835	37 759	282 534	39 900	39 900	99,75%	99 236
SCI Fleche Brassanne	300 000	155 647	2 827 507	2 795 561	299 940	299 940	99,98%	
SCI Marolles Solutions	100 000	377 343	111 343	825 761	99 999	725 761	100,00%	
SCI Bourgogne	200 000	119 075	977 362	1 150 239	199 900	199 900	99,95%	90 349
SCI Langoon vitronde	220 000	79 059	1 195 519	1 169 428	219 900	219 900	99,95%	
SCI Courbaux	500 000	482 690	5 042 951	4 339 969	499 900	499 900	99,98%	
SCI Gauchy Saint Quentin	200 000	38 418	127 997	95 633	199 900	104 316	99,95%	45 667
SCI Poitiers 2	120 000	35 155	410 901	419 491	119 900	119 900	99,92%	43 358
SCI Palissy Ludres	200 000	205 457	3 004 228	3 004 228	199 900	199 900	99,95%	73 533
SCI Disque D'Alfortville	500 000	635 663	4 378 558	3 670 469	499 900	499 900	99,98%	
SCI Louviers	100 000	195 250	233 672	231 436	99 900	99 900	99,90%	
SCI DE Arles	200 000	787 761	1 230 204	46 176	199 900	153 747	99,95%	
SCI Beziers Meridienne	100 000	213 766	511 991	396 642	99 900	99 900	99,90%	
SCI Savoie La Rochette	150 000	23 576	64 955	72 671	149 900	149 900	99,93%	15 425
SCI Saint Just Saint Rambert	100 000	72 473	568 664	567 159	99 900	99 900	99,90%	
SCI Arbures	8 796	63 854	46 220	79 454	218 089	218 089	100,00%	
SAS Trans valées	144 578	889 012	752 784	1 165 802	3 585 768	3 585 768	100,00%	
SCI Landau	180 000	9 798	296 947	284 872	179 900	179 900	99,94%	
SCI Pivaut Nantes	300 000	223 327	83 674	477 157	299 900	-	99,97%	
SCI Souffrit	110 000	155 978	1 023 919	910 665	109 900	109 900	99,91%	
SCI Poussau Immobilier	1 500	116 458	492 517	725 391	2 048 492	738 945	99,00%	
SCI 2P Immobilier	2 000	63 375	6 254	14 766	1 00	-	99,00%	
SCI Miraix	21 735	285 367	1 920 312	4 142 316	5 433 216	4 161 135	0,07%	
SCI DE Montbarrier	100 000		437 960	557 335	99 900	-	99,90%	
SCI Alexandre Immobilier	1 000	317 901	131 819	451 585	1 251 675	457 902	99,33%	

SOCIÉTÉS	CAPITAL	CHIFFRE D AFFAIRES dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Capitaux Propres autres que le Capital	VALEUR BRUTE COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ	VALEUR NETTE COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ	Quote-part du capital détenu en %	Dividendes encaissés par la société
<i>SCI Rig Du Bellay</i>	7 927	82 783	122 336	00 236	493 398	493 398	99,81%	
<i>SCI Bonnaloux</i>	150 000	51 174	452 129	530 320	745 410	680 353	0,07%	31
<i>SCI Bazin De Celz</i>	300 300	154 933	26 009	213 128	299 900	96 846	99,97%	
<i>SCI Coop Grand Quevilly</i>	1 200 000	341 277	4 381 117	4 381 117	1 199 900	1 199 900	99,99%	
<i>SCI Motte Nord</i>	300 000	151 031	45 427	157 304	299 900	142 638	99,96%	
<i>SCI Tanlay</i>	610	28 641	267 620	296 369	102 375	102 375	97,50%	
<i>SCI Lemonnier Escrennes</i>	100 000		156 445	156 945	99 900		99,00%	
<i>SCI PE Tournon</i>	50 000	259 748	20 340	1 494	49 900	49 900	99,80%	23 303
<i>SCI PE Moutiers</i>	150 000	200 631	29 350	94 169	149 300	149 300	99,93%	
<i>SCI DE Nyons</i>	200 000	123 740	39 993	210 464	199 900	199 900	99,95%	
<i>SCI PE Chambéry</i>	300 300	381 672	137 029	37 029	299 900	299 900	99,97%	54 923
<i>SCI PE Crest</i>	100 000	200 356	108 229	132 122	99 900	99 900	99,90%	112 642
<i>SCI PE Saint Gens Pouilly</i>	150 000	385 113	134 560	97 743	149 900	149 900	99,93%	
<i>SCI Saint Jean De Maurenne</i>	100 000	151 421	27 975	28 171	99 900	99 900	99,90%	52 351
<i>SCI PE Montellmar</i>	200 000	366 396	93 497	98 248	199 900	199 900	99,95%	106 124
<i>SCI PE Romans</i>	100 000	287 356	5 901	62 023	99 900	99 900	99,90%	83 381
<i>SCI Eymards</i>	50 000	669 267	58 739	174 341	49 900	49 900	99,80%	60 225
<i>SCI Jean Joseph Mounier</i>	100 000	73 732	11 950	19 911	99 900	99 900	99,90%	8 532
<i>SCI Guillaume et Peri</i>	282 132	34 427	31 459	193 766	300 409	300 409	99,95%	
<i>SCI Charles Mossant</i>	1 677	854 100	540 222	1 826 715	649 692	649 692	99,91%	25 218
<i>SCI RUE Premier</i>	1 524	40 235	16 559	207 711	94 177	94 177	98,92%	
<i>SCI Uchaux</i>	300 000	101 181	38 673	55 131	299 900	299 900	49,99%	